



Assemblée Générale Extraordinaire

Convocation

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Sportive Pont de l'Arche Canton qui se tiendra à la salle Ambroise Croizat à Pont-de-l'Arche, le vendredi 17 mai à 18h30.

L'ordre du jour en est le suivant :

1. **Présentation du projet de fusion de l'Union Sportive Pont de l'Arche Canton (USPAC) et de l'Union Sportive Lovérienne (USL) et approbation.**
2. **Dissolution de l'association le 30 juin 2013.**
3. **Dévolution des actifs du club au club né du rapprochement de l'USL et de l'USPAC**
4. **Nomination de 2 liquidateurs pour mener à bien les opérations de dissolution.**

Sont membres de l'association tout licencié du club en règle avec celui-ci ayant 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les membres qui ne pourront assister à l'assemblée générale peuvent se faire représenter par un autre membre en règle avec le club en remplissant le formulaire au pied de la présente convocation.

Nous vous rappelons que le quorum des présences est de 50 % des membres pour que la délibération soit valable. Au cas où celui-ci ne serait pas atteint, une seconde AGE se tiendra le 24 mai 2013 à 18h au siège du club.



PROCURATION

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'USPAC du 17 mai 2013

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

demeurant à :

né(e) le :

donne pouvoir à (nom, prénom) :

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association USPAC du vendredi 17 mai 2013 qui se tiendra à la salle Ambroise Croizat à Pont-de-l'Arche à 18h30.

Date et signature :